
VIROINVAL

Opération de *D*éveloppement *R*ural

Compte-rendu de la 6^{ème} réunion de la CLDR

29 Septembre 2015 - Château Licot, Salle du Conseil Communal

Présents :

- **Commune de Viroinval :**

M. Jean-Marc DELIZEE, Bourgmestre
Mme Fabienne FANUEL, Personne-relais DR (invitée)
Mme Françoise PRUMONT, Echevine
M. Baudouin SCHELLEN, Echevin

- **Messieurs :**

<i>Jean-Luc BAUDELET</i>	<i>Gaétan BERNARD</i>	<i>Grégory DUJARDIN</i>
<i>Philippe DUVAL</i>	<i>Arnaud FOSSET</i>	<i>Claude HENAUT</i>
<i>Norbert JATES</i>	<i>Joël SOYEZ</i>	<i>Arthur VISTE</i>

- **FRW :**

M. Thomas CONSTANT, Agent de Développement
M. Xavier PAULY, Agent de Développement

Excusés :

<i>Mmes Mady BUCHET</i>	<i>Cécile ESCOUFLAIRE(DR(EA)²M)</i>	
<i>Bernadette LECLERCQZ</i>	<i>Sabine MASSON</i>	<i>Ludivine RAMACK</i>
<i>MM. Jean Pierre COPPENS</i>	<i>Charlye DANIS</i>	<i>Pierre GILLES</i>
<i>Michel MEUTER</i>		

Invitée :

Mme Caroline PHILIPPE, Chef de Projet pour le PCS de Viroinval

Liste des principaux acronymes :

AC	Administration Communale
AD	Agent de Développement
ADL	Agence de Développement Local
CCR	Centre Culturel Régional – Action-Sud
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
DNF	Département de la Nature et des Forêts
DR	Développement Rural
DR(EA) ² M	Développement Recherche Environnement Energie Architecture Aménagement Mobilité
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
GT	Groupes de Travail
IC	Information-Consultation (séances villageoises)
MJ	Maison des Jeunes
MT	Maison du Tourisme
ODR	Opération de Développement Rural
OT	Office du Tourisme
PCDR	Programme Communal de Développement Rural
PCS	Plan de Cohésion Sociale
PNVH	Parc Naturel Viroin-Hermeton
PPP	Partenariat Public-Privé
PWDR	Programme Wallon de Développement Rural
ZP3V	Zone de Police des 3 Vallées

1. Introduction

La séance débute par un mot de bienvenue de M. SCHELLEN. Il signale que M. DELIZEE arrivera à la réunion avec un peu de retard, retenu par ailleurs. Il indique également que Mme ESCOUGLAIRE (DR(EA)²M – Auteur de PCDR) ne pourra être présente à cette 6^{ème} rencontre de la CLDR pour cause de rendez-vous professionnel à Tournai.

Remerciant les membres présents, il propose de céder la parole aux AD de la FRW afin de débiter le passage en revue des projets, travail qui occupe la Commission depuis le mois de juin (4^{ème} réunion à ce sujet).

2. Contexte de la réunion

Xavier PAULY contextualise donc ensuite la réunion en revenant sur les étapes franchies et précise surtout les résultats escomptés. Pour ce faire, il utilise certaines des diapositives préparées également pour les réunions des 3 dernières rencontres de la CLDR.

Pour plus de précisions, les membres de la CLDR peuvent se référer au PV de la réunion du 2 juin.

3. Passage en revue des projets du futur PCDR pour précisions

Thomas CONSTANT propose ensuite de continuer le passage en revue des projets ayant trait à la Jeunesse et à la Vie Associative (suite du travail entamé le 8 septembre 2015).

Des projets relatifs à la Vie Sociale, l'Information et la Communication seront également abordés. Une dernière séance de travail sera proposée le 27 octobre pour considérer les propositions de projets relatifs à l'Emploi et l'Économie Locale.

Ce PV relate, entre autres, les résultats obtenus (sous forme de tableaux) quant à la caractérisation des projets par rapport à leurs impacts en termes de DD, leur coût, leurs possibles porteurs et enfin leur faisabilité.

1^{er} projet : *Aménagement et/ou agrandissement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants (de différentes classes d'âge)¹ – à Dourbes :*

Au niveau du village de Dourbes, il ne s'agirait pas d'un agrandissement mais bien de la création d'une plaine de jeux et d'un espace multisport vu qu'il n'y existe rien pour le moment. Il s'agit d'une demande criante et rémanente des jeunes personnes de Dourbes. Ce village connaît un rajeunissement certain de sa population. De nombreuses personnes viennent en effet s'y installer avec de jeunes enfants.

Au niveau de la localisation, un terrain pourrait être idéalement situé à l'arrière de l'école du village.

¹ M. SCHELLEN fait savoir qu'un projet existait au niveau de la gare de Treignes pour ce type d'infrastructure mais l'instance de tutelle a marqué son refus pour cette localisation ; la proximité du terrain de football semblait poser problème.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
0	0	+	+	€€	AC – Infrasports	Facile

2^{ème} projet : Aménagement et/ou agrandissement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants (de différentes classes d'âge) – à Vervies :

Il est indiqué que des aménagements ont été réalisés au niveau de l'ancien cimetière (« au pied » du château) grâce à des initiatives citoyennes. Le comité de quartier de la Gare a en effet remporté un concours et s'est vu offrir de petits modules qui ont été installés par le Service Travaux de l'AC. De plus, une piste de VTT est en cours de réalisation à proximité du parc résidentiel de la Jussière. C'est le même comité qui a porté ce projet et permis sa concrétisation, avec l'appui des ouvriers communaux également.

Vu la configuration du village, il semble très compliqué de prévoir d'autres installations à Vervies. Une réflexion a été menée pour un aménagement de la cour de l'école, mais les institutrices n'ont pas souhaité que cela se concrétise.

Depuis la demande de ce projet, les deux infrastructures évoquées ci-dessus ont été aménagées (ou sont en cours d'aménagement) grâce à l'initiative citoyenne donc. Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

3^{ème} projet : Aménagement et/ou agrandissement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants (de différentes classes d'âge) – à Nismes :

Pour Nismes, l'AC souhaite déposer un projet via le PWDR en s'appuyant sur le fait que Nismes est ville d'appoint du Pays de la Forêt de Chimay. Ce projet serait localisé au sein du Parc Communal et proposerait un espace découverte ainsi qu'un espace multisport et des toilettes publiques. Le but est de compléter les jeux d'eau existants. Le public visé serait à la fois les villageois et les touristes venant de l'extérieur de la Commune.

Ce dossier PWDR n'en étant qu'à ces premières étapes, et donc sans certitude de concrétisation, il est proposé de le garder dans le futur PCDR de la Commune.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
0	0	+	+	€€	AC	facile

4^{ème} projet : Aménagement et/ou agrandissement d'une plaine de jeux/espace multisport pour les enfants (de différentes classes d'âge) – à Mazée :

Mazée étant doté d'une infrastructure importante de plaine de jeux et espace multisport, il n'est pas question d'en créer une autre ou même d'agrandir ce qui existe. On se dirigerait plutôt vers

la réparation des installations qui se dégradent avec le temps ou à cause d'utilisations non-appropriées (scouts). Un membre de la CLDR habitant Mazée liste par exemple les problèmes suivants : tourniquet non-adapté à modifier, échelle du toboggan à remplacer, filets du terrain de foot à changer...

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
0	0	+	+	€	AC	facile

5^{ème} projet : *Sensibilisation de la population aux kermesses, grands feux, carnivals, fêtes de la musique avec mise en place d'une tournante de certaines activités dans les différents villages afin de les dynamiser :*

Sous cet intitulé, il est proposé que les associations d'un village donné soient amenées à participer aux activités d'un autre village de l'entité. Il faut aller au-delà des possibles querelles de clocher, et cela demande une certaine ouverture. Pour ce faire, il faut évidemment que les gens soient informés des activités qui se déroulent dans les villages voisins. Il n'est pas certain que tous les villages et toutes les associations soient demandeurs, mais il est nécessaire de les sensibiliser et connaître leurs sentiments à ce niveau (envie de s'ouvrir à d'autres ou au contraire de rester entre eux).

Les membres de la CLDR proposent que cette sensibilisation soit aussi assurée par la Plateforme des Associations dont il a été question lors de la rencontre précédente de la Commission (18^{ème} projet du PV du 8 septembre 2015). Comme d'autres (sous-)projets déjà listés, celui-ci sera donc également confié à la Plateforme des Associations.

6^{ème} projet : *Mise à disposition d'un chapiteau communal pour les associations :*

Les membres présents s'interrogent dans un premier temps sur la taille d'un éventuel chapiteau et le caractère modulable à prévoir. Ils font ensuite remarquer que des demandes de rénovation/aménagement de salle font déjà partie des projets à prioriser. Il faudra considérer les finances communales dans la réflexion. Un participant indique que ce chapiteau pourrait justement être utile lors des rénovations des salles.

À titre d'information, les AD de la FRW font remarquer que les citoyens de Viroinval qui ont proposé ce projet lors des GT n'envisageaient pas forcément une utilisation gratuite dudit chapiteau par les associations.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
-	0	+	+	€€	AC	facile

7^{ème} projet : Rédaction d'un listing du matériel disponible pour les associations (exemple : groupe électrogène via la Commune auprès de l'Armée) :

Mme PRUMONT fait savoir que concernant les salles communales, un registre existe (bancs, chaises, tables...). Elle se demande jusqu'où il faut aller à ce sujet.

M. SCHELLEN signale que la Commune a un partenariat privilégié avec la Base de Florennes, mais que les groupes électrogènes de l'Armée ne sont plus adaptés aux utilisations que peuvent en faire les associations. À propos des matériels disponibles à Naninne, M. SCHELLEN indique qu'il est nécessaire que les associations se déplacent jusque là pour retirer les matériels souhaités. Cela peut poser des problèmes par rapport aux véhicules dont disposent les associations.

La CLDR propose que ce listing soit réalisé par la Plateforme des Associations avec l'aide de membres des associations viroinvalaises qui disposent des informations à ce sujet. Il faudra veiller à actualiser ce listing. Comme le 5^{ème} projet de ce compte-rendu, il est donc proposé de confier celui-ci à la Plateforme des Associations (chapeauté par le CCR).

8^{ème} projet : Recours à des dépôts de cautions pour l'emprunt de matériels et l'utilisation d'infrastructures :

Il est indiqué que cela est déjà le cas avec le nouveau règlement de location/gestion des salles communales.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

9^{ème} projet : Rendre accessibles et visibles les bois communaux comme zones de jeux (définies par le DNF) :

A priori, il semble que ces zones, appelées « aires balisées », soient au nombre de 2 sur le territoire communal (à vérifier) : à Vierves et à proximité du site de Maisselle à Dourbes (où se concentrent les scouts). Le code forestier indique précisément ce qu'il est possible de faire comme activités à l'intérieur de ces périmètres.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€	DNF – OT - PNVH	facile

10^{ème} projet : Disposer d'un nouveau terrain de foot à Oignies :

Du fait que malgré les initiatives récentes, il n'existe plus de club de football dans ce village, ce projet est hors-propos.

Ce projet ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

11^{ème} projet : *Prévoir une salle de sport/complexe sportif* :

Les remarques principales par rapport à ce projet ont trait à la présence du Couvidôme à quelques kilomètres de Viroinval (il est d'ailleurs utilisé par de nombreux sportifs viroinvalois) et le coût très important que représente une telle infrastructure. Les participants indiquent collégialement que c'est financièrement impossible d'envisager un tel projet.

Un commentaire est fait quant à la salle privée qui se situe à la sortie de Nismes vers Dourbes. Cette salle est la propriété de l'ASBL du tennis de table de Nismes. Elle connaîtra prochainement des modifications avec un financement d'Infrasports et un budget local de l'ASBL (l'AC se portant garante de l'emprunt). L'ASBL proposera sans doute d'utiliser sa salle pour certains sports comme le badminton afin de mieux amortir les charges.

N'y trouvant pas une utilité indispensable et se référant au coût d'un tel projet, la CLDR propose de le retirer de la liste des projets à considérer. Ce projet ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

12^{ème} projet : *Création d'un parking pour la salle « Les Échos du Viroin »* :

S'agissant d'une salle privée, la Commune n'est pas à même d'intervenir à ce niveau. De plus, des possibilités de parking relativement proches existent : place du village et site du cimetière.

Pour ces raisons, ce projet ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

13^{ème} projet : *Entretien de l'ancienne école de Vierves* :

Il est signalé que ce bâtiment est notamment occupé par la Maison de Jeunes de Viroinval. Une autre partie du bâtiment est louée. Celui-ci est entretenu par la Commune en bon père de famille. La toiture a été inspectée et est en ordre, les bordures des murs ont fait l'objet de petits travaux, l'ancienne cour de récréation a été équipée de grillages... Toutes ces considérations mènent la CLDR à affirmer qu'il n'y a plus besoin d'intervenir à cet endroit.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

14^{ème} projet : *Mise à disposition d'un local pour les cours de gym à Vierves* :

Aucun espace public n'est disponible à Vierves pour accueillir les cours de gymnastique. Le Collège Communal a déjà considéré ce problème à plusieurs reprises sans qu'aucune solution ne se dégage.

M. SCHELLEN fait savoir qu'à partir d'une situation initiale semblable à Dourbes, les cours de gym ont été déplacés vers la Maison de Village. La CLDR propose de rattacher ce projet à celui de la construction d'une salle dans le village. Ce point sera donc intégré à la 28^{ème} proposition de projet de la 5^{ème} réunion de la CLDR (8 septembre 2015).

15^{ème} projet : *Rénover le local Point Jeunes à Olloy* :

Ce bâtiment est de propriété privée. Il est donc hors propos selon les membres présents. A signaler tout de même que récemment, la toiture a été refaite et les châssis remplacés.

Ce projet ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

16^{ème} projet : *Meilleure communication autour de l'artisanat* :

La discussion par rapport à cette proposition débute par une référence à la *Guilde des Artisans* qui a existé il y environ 15-20 ans et qui avait été portée par l'ADL de l'époque.

Mme PRUMONT indique que lors des marchés des artisans et producteurs locaux (marché mensuel), une demande de mise en valeur des productions locales au sens large est fortement demandée. Cette mise en valeur pourrait se faire au sein d'un espace à libérer à la Maison des Baillis (Maison du PNVH). Une « Maison de l'Artisanat » pourrait donc y voir le jour. Elle dépendrait en grande partie du dynamisme des artisans locaux.

L'intitulé proposé de ce projet faisant explicitement référence à la communication, un participant propose qu'un onglet supplémentaire soit placé sur le site Web du PNVH. Un cadastre des artisans et producteurs locaux est donc indispensable. Et il est nécessaire que ces personnes soient prêtes à s'investir dans la dynamique.

Un autre canal de communication est également *l'En Viroin* ; dans un passé proche, il était fréquent qu'une double page de ce trimestriel soit consacrée à un artisan local. Il s'agirait donc de relancer cette initiative. Il faut évidemment que les artisans se proposent pour alimenter cette section de *l'En Viroin*.

Un moyen supplémentaire de promouvoir l'artisan local sera probablement le *Week-end Bienvenue* qui devrait avoir lieu à Viroinval en 2016 selon M. DELIZEE. A cette occasion, des brochures spécifiques seront aussi publiées.

Mme PHILIPPE indique finalement que le *Carrefour des Générations* (manifestation annuelle) propose également la découverte d'artisans locaux.

Considérant les propositions listées par les participants à partir de la proposition de projet, la CLDR décide de modifier l'intitulé initial en ***Meilleure promotion de l'artisanat***.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	+	+	€	PNVH - OT	moyenne

17^{ème} projet : *Création de séances d'informations thématiques avec les comités de village, les cercles d'histoire (exemple : sensibilisation des enfants à leurs patrimoines paysager et historique) :*

À niveau historique, M. DELIZEE liste les multiples initiatives en lien avec la 1^{ère} Guerre Mondiale qui ont eu et auront lieu sur le territoire communal (bien qu'il n'existe pas de cercle d'histoire à Viroinval). Il cite par exemples les commémorations de la chute d'un avion allié à Regniessart, l'exposition relative à l'Armistice au CCR, la venue d'un conférencier le 11 novembre prochain (toujours au CCR), une organisation transfrontalière Viroinval-Haybes-Fumay-Fépin également relative à la guerre...

Ces événements sont destinés autant aux adultes qu'aux enfants, et peuvent même avoir un caractère intergénérationnel comme les brochures éditées à partir des entrevues menées par des enfants auprès d'anciens villageois de Oignies.

Concernant le patrimoine paysager, Mme PRUMONT signale que des visites guidées des 8 villages de Viroinval ont été proposées cet été par le PNVH. Celles-ci sont ouvertes aux enfants, aux adultes et aux touristes. Le succès fut au rendez-vous en 2015, puisque plus de 100 participants ont été enregistrés. Ces visites peuvent également être organisées à la demande.

Au vu des nombreuses initiatives abordées ci-dessus, les membres de la CLDR propose que ce projet soit donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval. Ils soulignent cependant qu'il faudra veiller à le pérenniser, voire le développer.

18^{ème} projet : *Edition de parutions thématiques et généralistes (via un bulletin communal) :*

Les membres présents font savoir que plusieurs parutions peuvent être assimilées à un bulletin communal. Ils listent le *Journal du PNVH* (quadrimestriel), *l'En Viroin* (trimestriel) et le *Viroinval Info* intégré au *Proximag* (hebdomadaire). Dans ce dernier, les ordres du jour des séances du Conseil Communal (points les plus importants) ou les décisions principales qui y sont prises sont fréquemment intégrés.

Concernant les parutions thématiques, lorsque des occasions se présentent, l'AC, le CCR ou l'OT en publient à une fréquence certaine.

Les membres de la CLDR s'accordent pour décider que ces parutions sont suffisantes. Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

19^{ème} projet : *Améliorer le bulletin En Viroin en imaginant une participation plus importante des associations :*

Selon M. DELIZEE, cette participation plus importante des associations se fait et se fera grâce aux réunions villageoises organisées par le CCR dans le cadre du nouveau décret de la FWB relatif aux Centres Culturels (démarche d'analyse partagée du territoire). Il en veut pour preuve la dernière parution de *l'En Viroin* dans laquelle le village de Treignes était mis en avant. Le prochain numéro traitera du village de Le Mesnil.

Ces réunions villageoises, en cours, seront donc l'occasion de voir la mise en œuvre de cette proposition de projet. Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

20^{ème} projet : *Prévoir des publicités directives (publics-cibles : randonneurs, cavaliers, amateurs d'escalade...) en profitant des nouveaux moyens de communication :*

À titre d'exemples existants, M. SCHELLEN cite les QR-codes et l'application Xplore Forêt du Pays de Chimay comme nouveaux moyens de communication. Cette dernière application permet de connaître les circuits et sentiers VTT, promenades à pied, promenades à cheval et chemins balisés. Des photos et des explications orales sont aussi parfois disponibles. Il s'agit désormais de faire connaître ces outils.

Un autre public-cible pourrait être les touristes visitant Viroinval avec leur mobil-home. Ce travail est mené par l'OT mais peut concerner plusieurs partenaires comme la MT.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€	MT – OT – Pays de Chimay – MobilESEM – PNVH – Treignes (musées) – AC	facile

21^{ème} projet : *Mise en place de connexions ADSL, VDSL, router Wifi dans les maisons de village (avec plages horaires importantes pour y accéder), salles communautaires, ou encore les écoles (avec manuels disponibles, livres) et les équiper de matériels mobiles (ex: scanners) voire de bornes (accès à de multiples informations) et y organiser des formations assurées par des personnes-relais avec de bonnes bases techniques (éventuellement dans le cadre du SEL) :*

Ce long intitulé fait l'objet de quelques commentaires. Tout d'abord, Mme PHILIPPE indique que des permanences ont été proposées par le PCS à Vierves pour aider les gens non familiarisés aux ordinateurs. On peut qualifier celles-ci d'infructueuses vu la très faible participation rencontrée : moins d'une personne par semaine.

Toujours à propos du PCS, son cyber-espace sera bientôt reconnu comme *Espace Public Numérique*. Celui-ci sera installé aux étages du Château Licot lors du déménagement du PCS à venir. Il propose une aide pour les personnes éloignées de la chose informatique. Pour les personnes non initiées, des ateliers seront mis en place à partir de décembre. Une navette sera proposée pour les habitants des 7 autres villages.

Vu ces éléments, il est proposé d'alléger l'intitulé comme suit : ***Mise en place de connexions ADSL, VDSL, router Wifi dans les maisons de village (avec plages horaires importantes pour y accéder), salles communautaires ou encore les écoles (avec manuels disponibles, livres) et les équiper de matériels mobiles (ex: scanners) voire de bornes (accès à de multiples informations).***

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	+	+	€€	MI – PCS – AC	facile

22^{ème} projet : *Organisation de rencontres « grands-parents/élèves » dans les écoles et d'ateliers permettant de transmettre le savoir de nos aînés (langues, artisanat,...) :*

Selon les participants, la rencontre entre personnes plus âgées et élèves se fait via l'*École des Devoirs*. Les échanges entre ces deux générations peuvent donc se faire à cette occasion.

Ce projet sera donc placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

23^{ème} projet : *Prévoir davantage de patrouilles [de police] aux horaires appropriés afin de faire respecter la charte « Vivre Ensemble » :*

Pour que les membres de la CLDR comprennent bien ce dont il s'agit, M. DELIZEE présente les caractéristiques principales de cette charte. La charte est commune à l'arrondissement de

Philippeville (et donc les 3 Zones de Police qui le composent): les 7 Collèges Communaux actualisent le document tous les 5 ans. Il est ensuite approuvé par chaque Conseil Communal.

L'objectif du projet, à savoir le respect de la charte, peut être atteint avec l'aide de la Police (instructions au Chef de Corps), mais relève aussi de l'éducation et de la sensibilisation. A titre d'exemple, M. PRUMONT cite la présence de la ZP3V lors du récent *Festival Vapeur* à Treignes où elle sensibilisait au respect de la propreté et les conséquences négatives de la consommation d'alcool.

L'intitulé du projet proposant une présence plus importante des agents de quartier, M. SCHELLEN fait remarquer que le ressenti est différent entre les habitants couvinois (qui se plaignent d'une présence trop importante) et ceux de Viroinval. Actuellement, 3 agents de proximité sillonnent le territoire communal ; en prévoir davantage n'assurerait pas une situation optimale pour autant.

Les statistiques de délinquance sont en baisse depuis 2 ans à Viroinval. Cela doit s'expliquer par les nombreux contrôles routiers (notamment de consommation d'alcool) qui découragent les délinquants à venir à Viroinval (risque de contrôle plus élevé).

Les sanctions administratives sont aussi évoquées. Les PV qui existaient déjà précédemment sont désormais mieux suivis. Le but est d'éviter les « récidives » ; les sanctions ont un caractère dissuasif qui se traduit entre autre par des montants d'amendes progressifs lorsqu'une personne commet des méfaits répétés.

Il est enfin signalé que des rappels ponctuels de la charte sont effectués via le *Viroinval Info*. Ceux-ci concernent alors autant par exemple la divagation de chiens, les entorses urbanistiques, les déchets clandestins ou tout acte d'incivilité.

Afin de traduire une meilleure adéquation avec les souhaits de la CLDR, il est proposé de modifier l'intitulé de cette proposition de projet en : ***Poursuivre les actions afin de sensibiliser au respect de la charte « Vivre Ensemble »***.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
0	+	+	+	€€	ZP3V – MJ – PCS – PNVH – Associations – Écoles	moyenne

24^{ème} projet : Promouvoir les jardins communautaires et de plaisance (rôle social mais aussi économique) :

Mme PHILIPPE liste les différents endroits où existent d'ores et déjà des jardins communautaires : Nismes (taille très réduite), Treignes (le projet voit le jour ; présence d'une serre), Olloy (projet en cours). Ces projets sont menés avec des bénévoles et l'aide du mouvement PAC (Présence et Action Culturelles).

Le PCS recherche des jardins qui pourraient devenir communautaires dans d'autres villages. Les demandes sont importantes à Mazée par exemple (coût de location du terrain substantiel).

Les termes « jardins de plaisance » n'étant guère explicite pour les membres de la CLDR, ils seront supprimés de l'intitulé.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	+	+	+	€€	PCS – PAC	moyenne

25^{ème} projet : *Création de pavillons pour les retraités* :

Le but est de créer une étape intermédiaire dans le parcours souvent connu par les personnes en perte d'autonomie. Celles-ci sont fréquemment amenées à se rendre en maison de repos lorsque leur dépendance devient trop importante et/ou que leurs habitations ne sont plus adaptées. Ce projet peut représenter une rupture moins importante pour les personnes âgées, mais aussi éviter les surcharges des maisons de repos.

L'intitulé n'étant pas clairement explicite pour certains membres de la CLDR, il est proposé de le remplacer par : **Création de résidences adaptées (exemple : de plain-pied) pour les seniors**.

La discussion par rapport à ce projet se termine sur des considérations par rapport à un éventuel partenariat public-privé pour la mise en œuvre du projet. Il est indiqué que le privé peut tout à fait être associatif (exemple : mutualités).

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	+	+	€€€	AC – CPAS (ou PPP)	difficile

26^{ème} projet : *Création d'une maison de repos ou agrandissement de l'existante* :

Pour bien contextualiser la proposition, les membres du Collège présents font savoir que l'institution existante, gérée par le CPAS, connaît une liste d'attente conséquente. Ils ajoutent que 30 lits sont à intégrer à la partie « Maison de Repos » de l'établissement alors que 30 autres sont à placer dans la partie « Maison de Repos et de Soins » de l'institution. Il est aussi signalé qu'il existe un établissement privé à Oignies (celui-ci compte quelques résidents français).

Au niveau financier, la Maison de Repos du CPAS représente un budget très important pour la Commune de Viroinval (13% de son budget annuellement). Il y existe un déficit certain. Afin d'atteindre une meilleure rentabilité, il apparaît qu'une extension serait bienvenue pour atteindre une taille plus optimale.

Vu la demande existante et le vieillissement de la population annoncé, ce projet fait sens selon les membres de la CLDR. On ne se dirigerait pas vers une création, comme proposé, mais plutôt un agrandissement.

Résultat quant aux indications à placer dans le tableau de vote pour priorisation :

Impacts DD				Coût estimé	Porteur(s)	Faisabilité
Eco	Env	Cult	Soc			
+	0	+	+	€€€	AC – CPAS (PPP)	difficile

27^{ème} projet : Prévoir des locaux plus spacieux pour le PCS (afin d'y organiser des permanences de partenaires – ex : planning familial) et des décentralisations de certains services (à la salle A. Masson par exemple) :

Les bureaux du PCS connaîtront très prochainement une nouvelle localisation avec le déménagement vers le Château Licot. A propos des permanences, Mme PHILIPPE signale qu'il y en a déjà qui sont organisées (exemples : permanences organisés par Miresem et Le Répit).

Ces considérations mènent à la décision suivante : ce projet sera placé dans le lot 0 du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

28^{ème} projet : Mise sur pied d'une cavalcade tournante à laquelle participent les 8 villages :

Tout comme le 19^{ème} projet de la 5^{ème} réunion de la CLDR (mise en place d'un carnaval commun à toute l'entité), cette proposition de cavalcade tournante semble impossible à concrétiser pour les membres de la CLDR.

Ce projet ne fera donc pas partie du futur PCDR de la Commune de Viroinval.

Cette 28^{ème} proposition de projet passée en revue est la dernière ayant trait à la Vie Sociale, l'Information et la Communication. Il est donc proposé de clôturer la soirée.

4. Clôture de la rencontre

Remerciant de nouveau les membres de la CLDR présents à la réunion pour leur collaboration, M. DELIZEE clôture la séance en signalant que l'AC sera bientôt amenée à emménager dans ses nouveaux locaux. L'inauguration de l'ancienne poste rénovée se fera le samedi 28 novembre à 10h30 ; les membres de la CLDR y seront conviés.

Il invite enfin les participants à se revoir le 27 octobre prochain pour passer en revue les projets traitant de l'Emploi et de l'Économie Locale.

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT et Xavier PAULY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 68 56 79
t.constant@frw.be – x.pauly@frw.be

Thomas CONSTANT - Xavier PAULY,
Agents de Développement
Fondation Rurale de Wallonie